

Un projet éolien sur votre territoire

Communes de Berneuil et de Saint-Junien-les-Combes

Le 16 mai 2022

Comité de suivi du projet éolien – n° 2

Charlotte NICOLAS

Cheffe de projets

Mathieu RENAULT

Assistant chef de projets

Thomas AUZEMERY

Chargé de développement

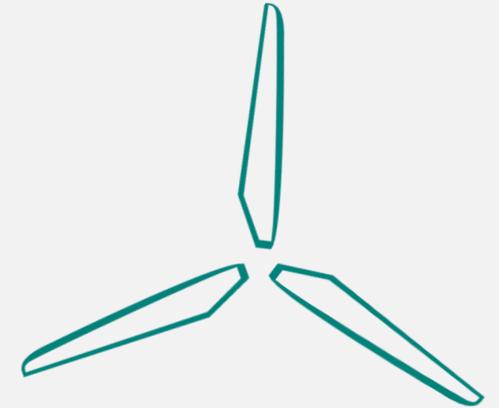
Déroulé de la présentation



1. Retour rapide sur le précédent comité de suivi
2. Analyse de 3 photomontages – 3 variantes
3. La Concertation et information de la population
4. Point sur l'aérodrome de Berneuil

1. Retour sur le 1^{er} Comité de suivi

Les implantations potentielles et nom de la FE



Nom légal de la Ferme éolienne

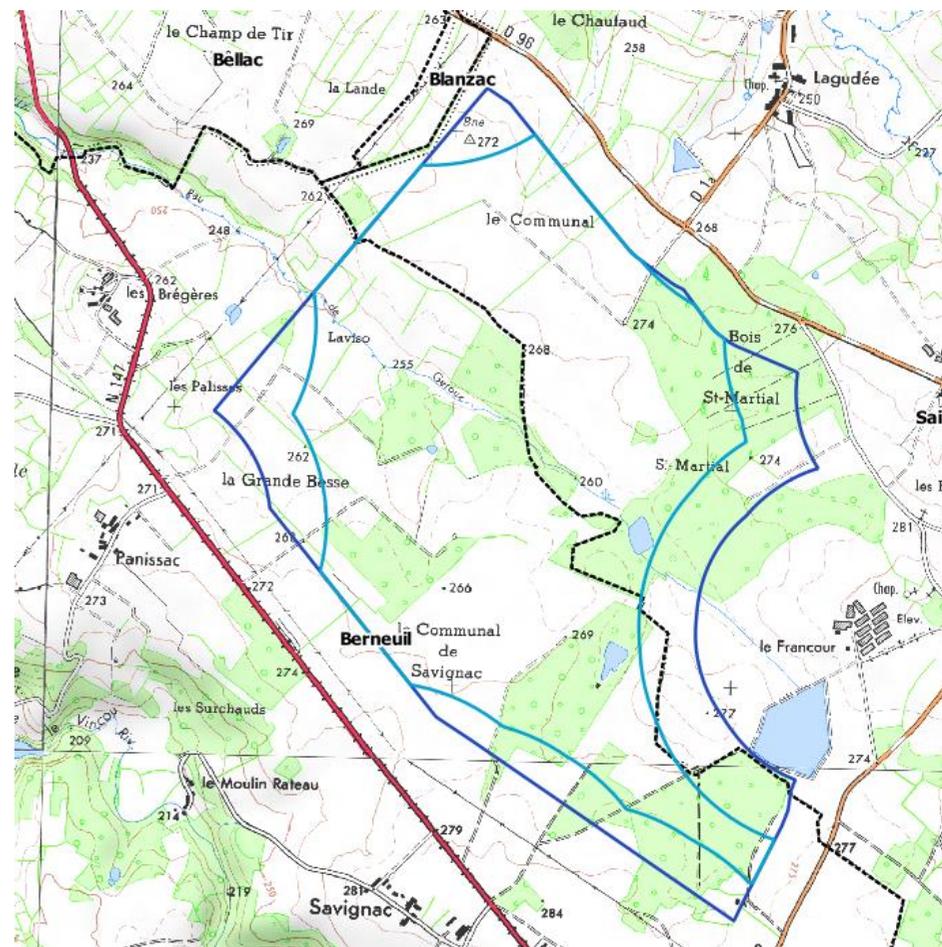


Révision du nom choisi « Ferme éolienne du Communal », car déjà utilisé pour un projet du 87



Proposition :

- FE de Berneuil – St Junien
- FE de Berneuil – St Junien Energie
- FE de Berneuil – St Junien Innovation
(investissement citoyen ?)

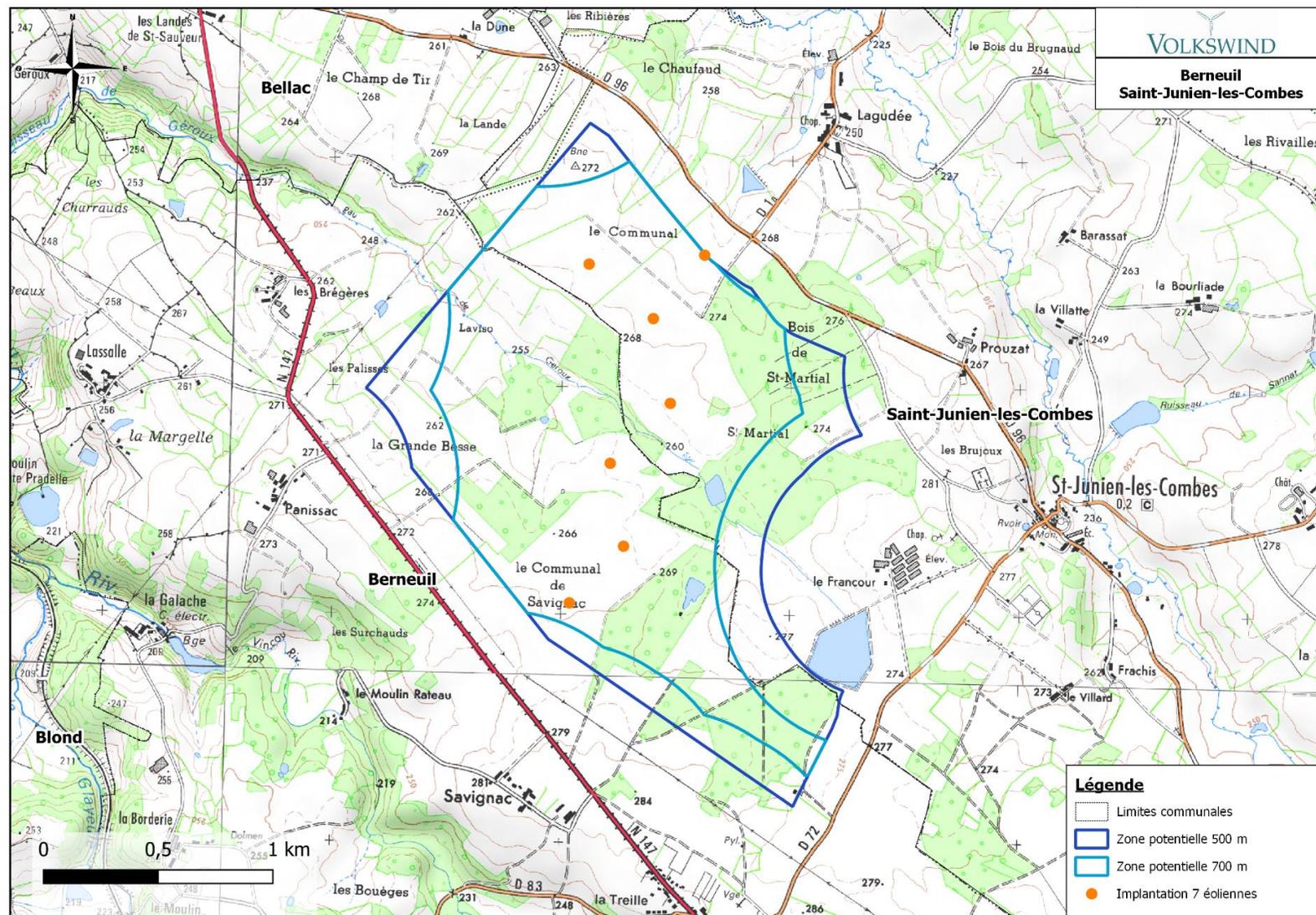


Scénario possibles d'implantation



Scénario n° 1 :

- 7 éoliennes
- 710 m des habitations

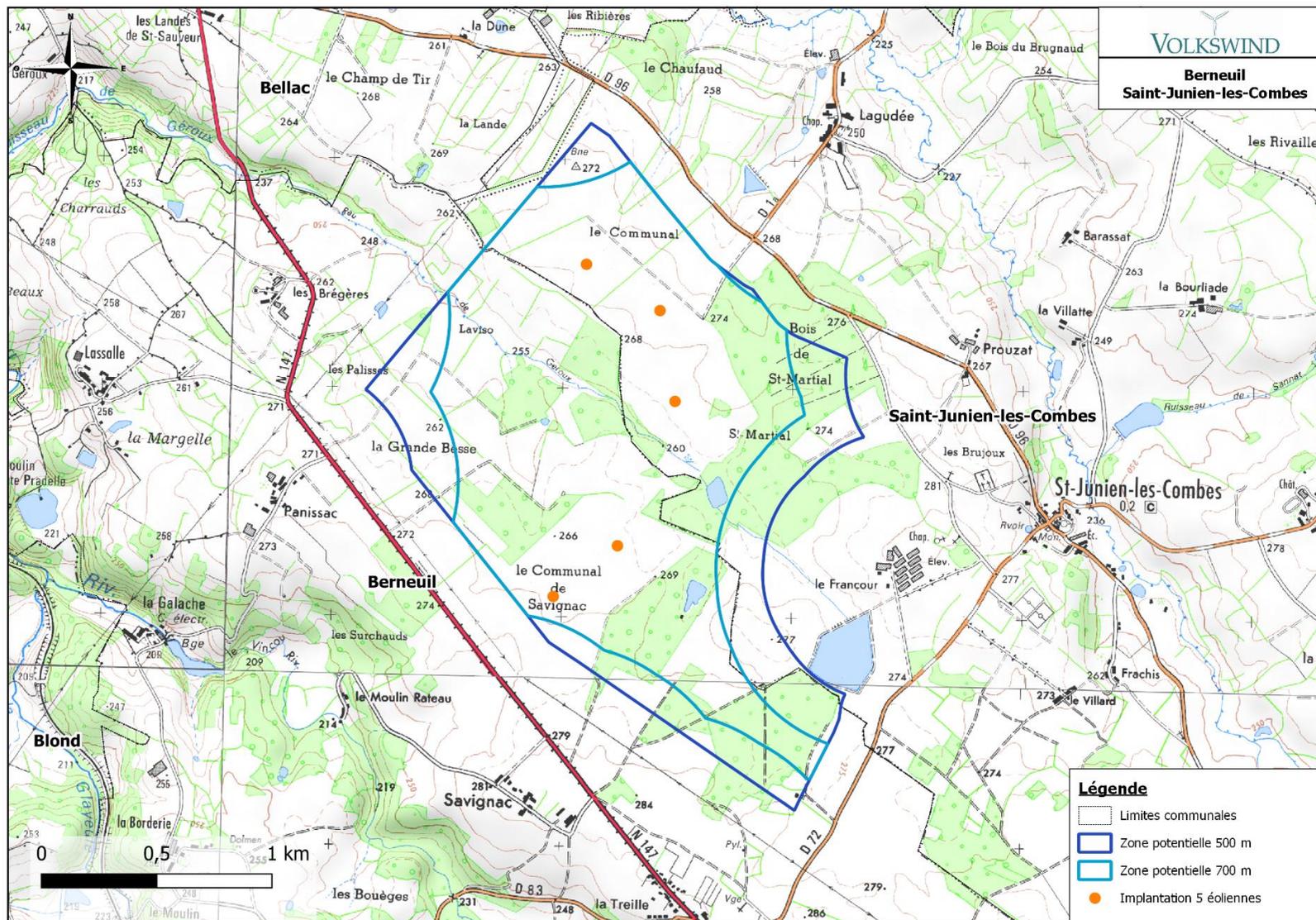


Scénario possibles d'implantation



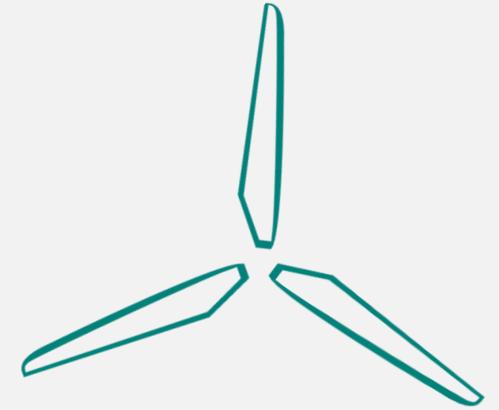
Scénario n° 2 :

- 5 éoliennes
- 810 m des habitations



2.

Analyse paysagère

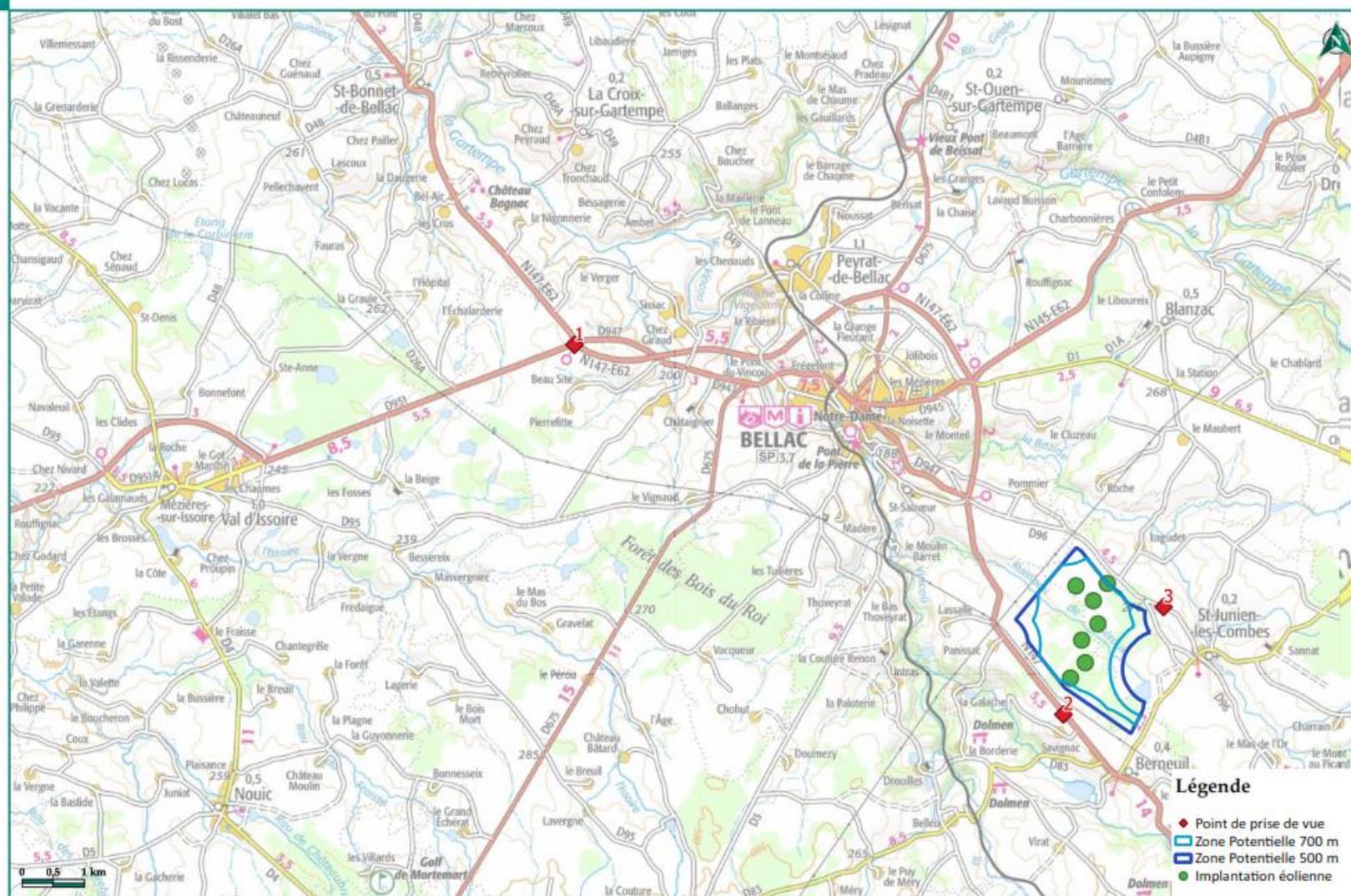


Rendu visuel – Photomontage 7 éoliennes

Photo prise depuis le Repaire, Peyrat-de-Bellac :

Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 7 éoliennes Vestas V136 de 180 m

Distance : 8,9 km de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel – Photomontage 7 éoliennes



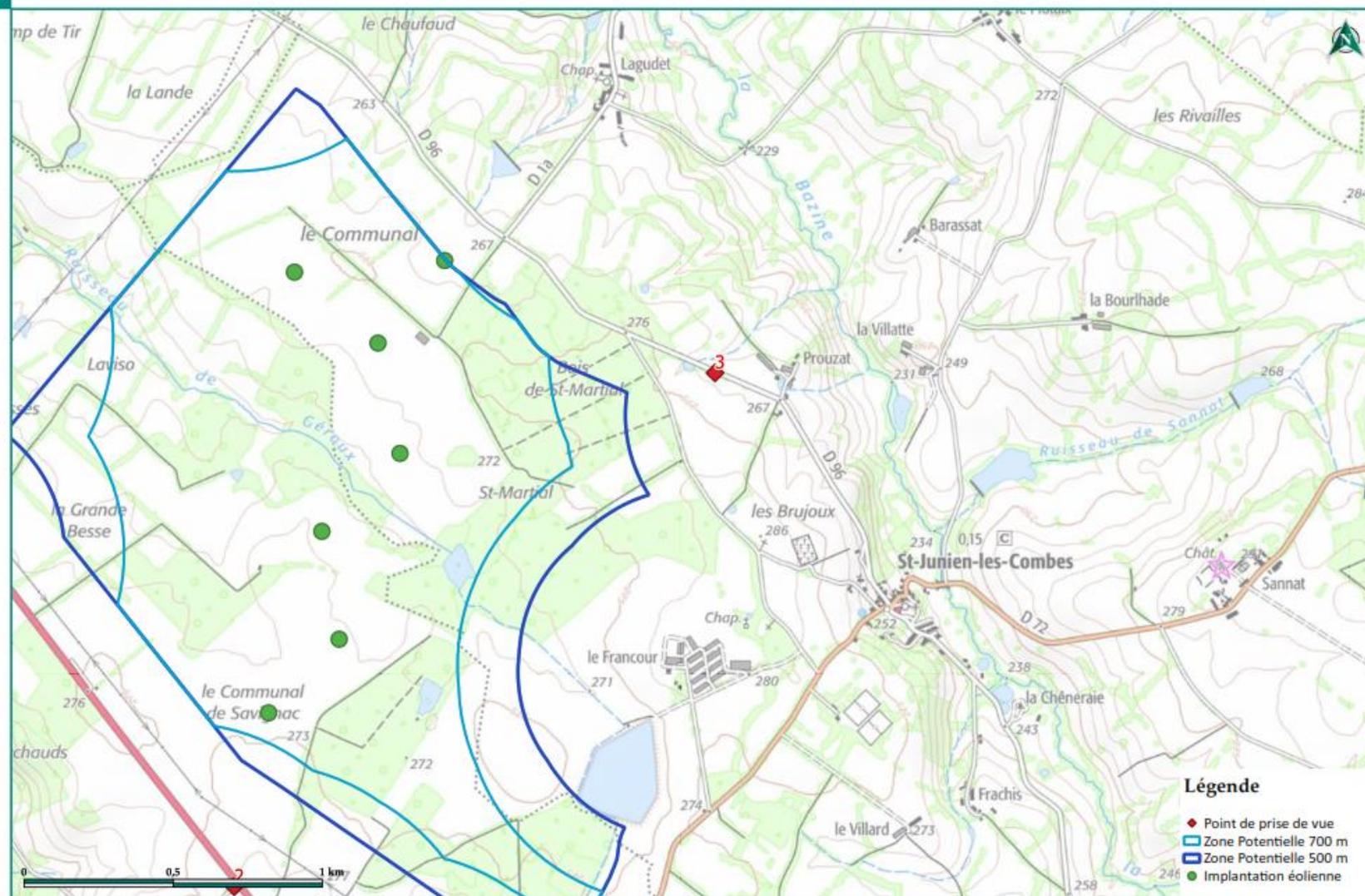
Photo prise depuis le Repaire, Peyrat-de-Bellac :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 7 éoliennes Vestas V136 de 180 m

Distance : 8,9 km de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel – Photomontage 7 éoliennes

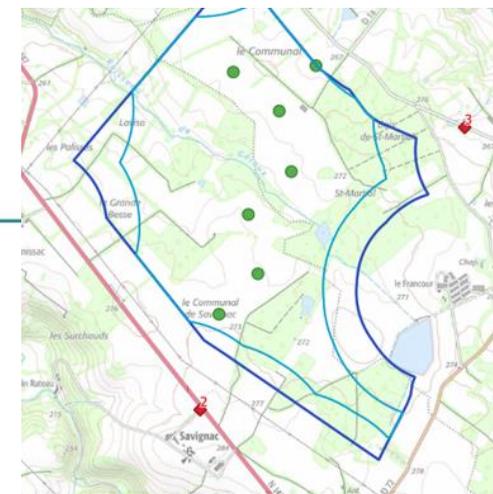
Photo prise depuis le Prouzat, Saint-Junien-les-Combes :
 Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 7 éoliennes Vestas V136 de 180 m
Distance : 1,1 km de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel - Photomontage



Photo prise depuis le Prouzat, Saint-Junien-les-Combes :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 7
éoliennes Vestas V136 de 180 m
Distance : 1,1 km de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel - Photomontage

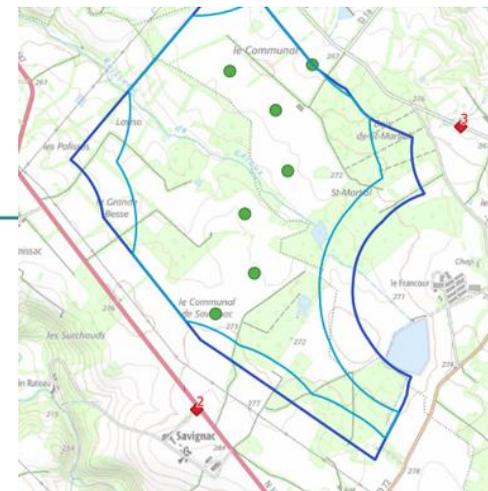


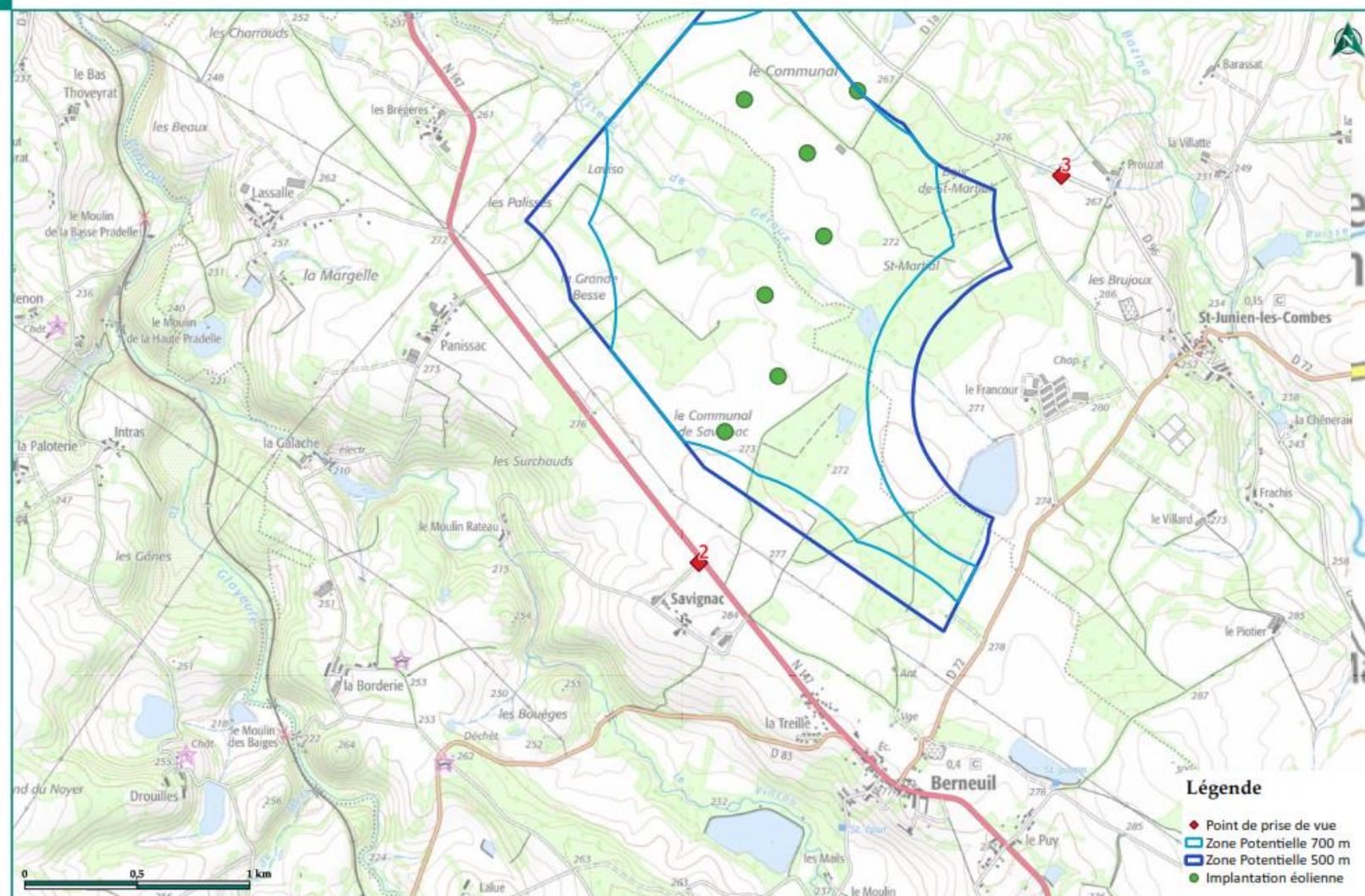
Photo prise depuis le Prouzat, Saint-Junien-les-Combes :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 7
éoliennes Vestas V136 de 180 m
Distance : 1,1 km de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel - Photomontage



Photo prise depuis Savignac, Berneuil :
 Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 7 éoliennes Vestas V136 de 180 m
Distance : 740 m de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel - Photomontage



Photo prise depuis Savignac, Berneuil :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 7
éoliennes Vestas V136 de 180 m
Distance : 740 m de la 1^{ère} éolienne

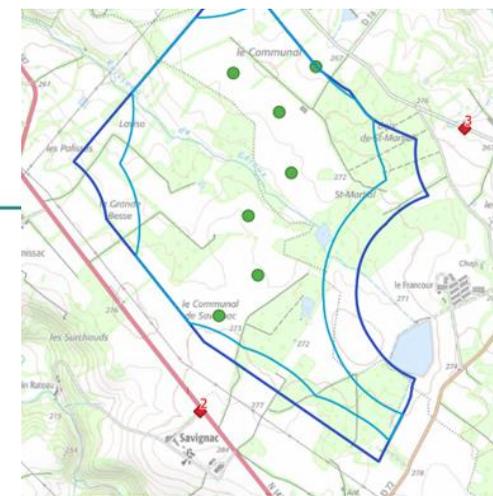
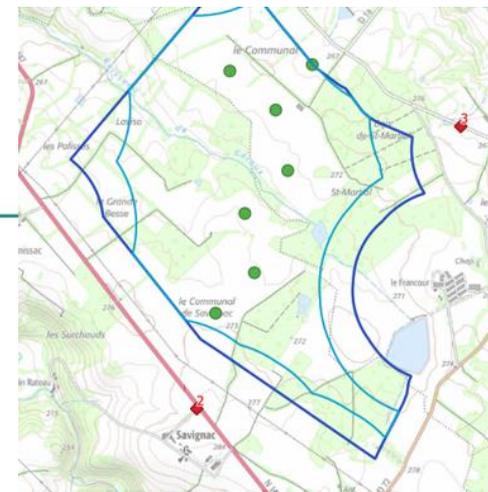




Photo prise depuis Savignac, Berneuil :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro
pour 7 éoliennes Vestas V136 de 180 m
Distance : 740 m de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel – Photomontage 5 éoliennes



Photo prise depuis le Repaire, Peyrat-de-Bellac :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 5 éoliennes Vestas V136 de 180 m VS 7 éoliennes
Distance : 8,9 km de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel – Photomontage 5 éoliennes



Photo prise depuis le Repaire, Peyrat-de-Bellac :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 5 éoliennes Vestas V136 de
180 m VS 200 m
Distance : 8,9 km de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel - Photomontage

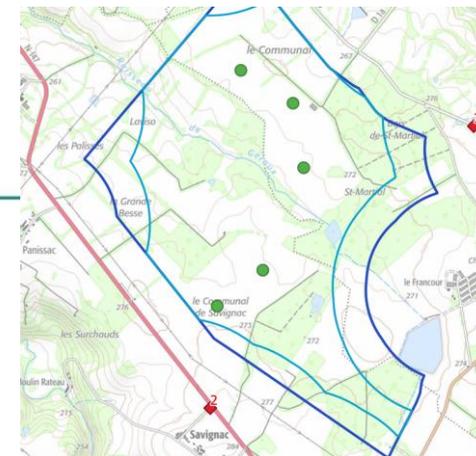


Photo prise depuis le Prouzat, Saint-Junien-les-Combes :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 5
éoliennes Vestas V136 de 180 m VS 7 éoliennes
Distance : 1,1 km de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel - Photomontage

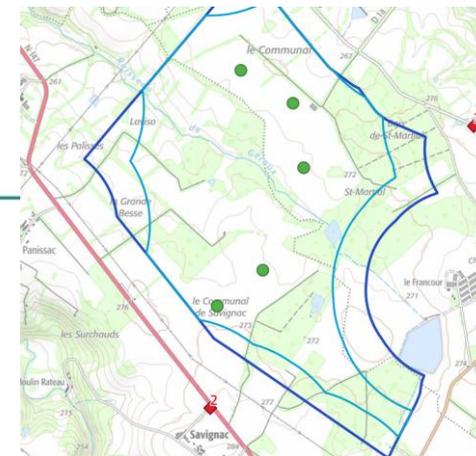


Photo prise depuis le Prouzat, Saint-Junien-les-Combes :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour 5
éoliennes Vestas V136 de 180 m VS 200
Distance : 1,1 km de la 1^{ère} éolienne



Rendu visuel - Photomontage

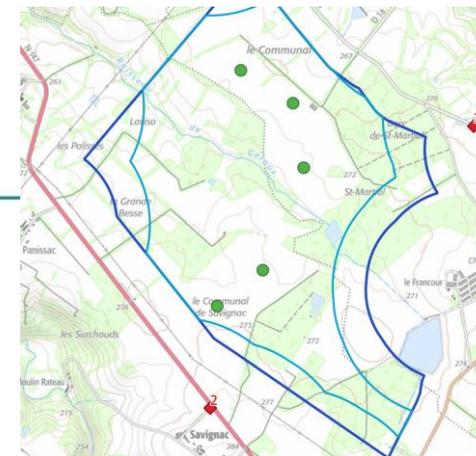


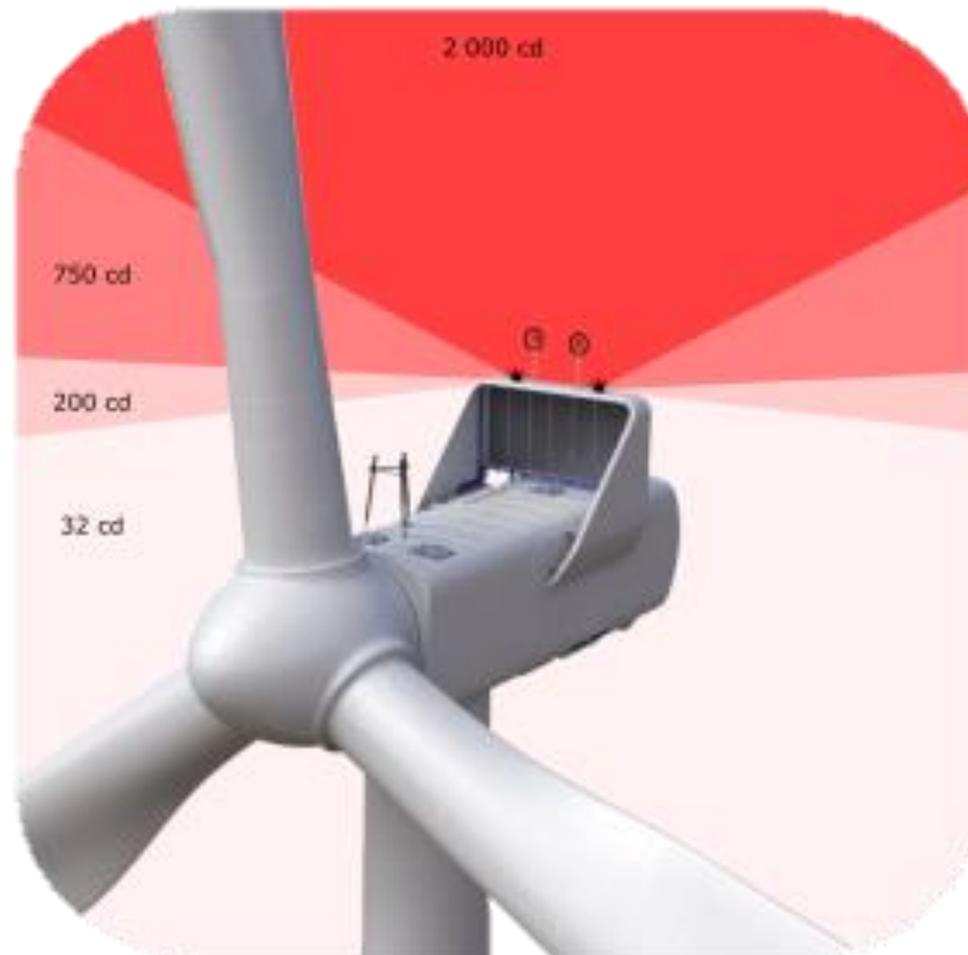
Photo prise depuis Savignac, Berneuil :
Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro pour
5 éoliennes Vestas V136 de 180 m VS 200 m
Distance : 740 m de la 1^{ère} éolienne



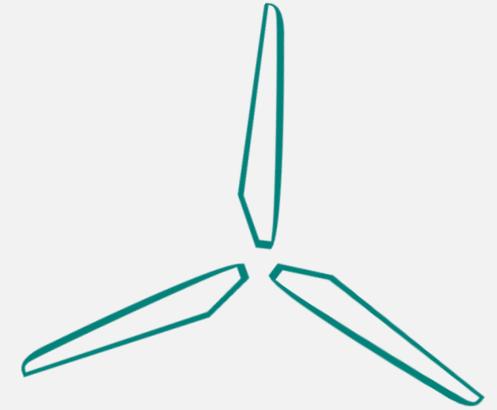


Evolution du balisage des éoliennes !!!

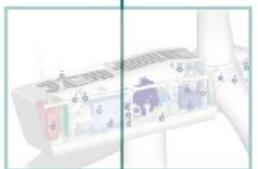
Arrêté du 29 mars 2022 : possibilité d'installer des feux d'intensité moyenne à « faisceaux modifiés »



3. Information et Concertation



Affiche d'information d'une exposition



+ site internet dédié !

<http://www.parc-eolien-berneuil-saint-junien.fr/>

Scénarios d'implantation

Saint-Sauveur-d'Aunis

Point de vue n°1 :
depuis le lieu-dit la Gare

Point de vue n°2 :
depuis les abords de Rioux

Point de vue n°3 :
depuis la D115 en sortie du Gué-d'Alleré

Projet éolien de Saint-Sauveur-d'Aunis

Informations

Etat de l'éolien
MW installés et objectifs en France et en Nouvelle Aquitaine

| | | |
|--------------------|--------|--------|
| France | 15 757 | 35 000 |
| Nouvelle Aquitaine | 985 | 3 000 |

Le projet de Saint-Sauveur-d'Aunis est situé au sud du bourg, dans une zone favorable au développement de l'énergie éolienne. En effet, le choix de cette zone a été guidé par plusieurs critères :

- Une distance à plus de 700 m des habitations alors que le règlement impose un éloignement de 500 mètres.
- Un bon gisement en vent : la vitesse moyenne du vent est comprise entre 6 et 6,5 m/s à 100 m de hauteur.
- La possibilité d'implanter 8 éoliennes sur la zone.
- Une zone de grande culture, favorable à l'accueil d'un parc éolien.

Exemple de retombées d'un parc de 8 éoliennes
Recettes fiscales estimées : Environ 504 000 €/an pour le territoire.
Emplois : Création de l'équivalent de 5 emplois permanents.
Production d'électricité estimée : Environ 15 200 000 de kWh/an soit la consommation électrique d'environ 20 000 foyers ou 47 600 habitants.

Historique

- 2015 : Premiers contacts avec le Maire de Saint-Sauveur-d'Aunis
- 2015 : Lancement des études de préféabilité
- 2016-2018 : Rencontres avec les propriétaires et exploitants
- 2018 : Présentation du projet à des membres du Conseil Municipal
- 2018 : Lancement des études naturalistes sur la zone d'études
- 2019 : Sortie naturaliste sur la zone d'études à destination des habitants de St-Sauveur-d'Aunis
- 2019 : Lancement des études paysagères et acoustiques sur la zone d'études
- 2020 : Dépôt de la demande d'autorisation Environnementale en Préfecture

Etudes paysagères

Un diagnostic des sensibilités paysagères et patrimoniales est réalisé dans un rayon de 19 à 26,5 km autour de la zone du projet. Cette étape permet d'identifier les secteurs les plus sensibles comme les habitations les plus proches, les monuments historiques ou les sites touristiques qui présentent des vues possibles sur la zone. L'ensemble des parcs éoliens construits, autorisés et en instruction sont également intégrés dans l'étude afin d'évaluer les effets cumulés avec le projet.

Plusieurs variantes d'implantation sont ensuite comparées à l'aide de photomontages permettant ainsi de garantir l'insertion visuelle de la variante retenue.

Des mesures de réduction comme la plantation de haies peuvent être proposées aux riverains afin de réduire les vues sur le parc éolien.

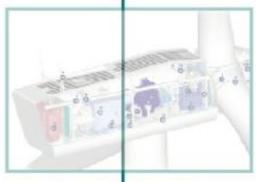
Etudes acoustiques

Des acousticiens indépendants sont venus sur site pour faire des mesures de niveau sonore ambiant. Ils modélisent ensuite la diffusion acoustique depuis chaque éolienne en s'assurant que le niveau sonore perçu par les habitants respecte intégralement la réglementation française (soit stricte en Europe).

Après construction du parc, une nouvelle campagne de mesures acoustiques sera réalisée afin de vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.

La Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement du Littoral (DREAL) supervise et contrôle la validité de ces études.

Panoramas de 180° - Focale 24x36 - 35mm / 52 mm



Bulletin d'information

Bulletin d'information Mai 2022

Projet éolien de Berneuil Saint Junien

Excellence environnementale & Energie locale

Edito

Le développement d'un parc éolien sur les communes de Berneuil et de Saint-Junien-les-Combes avance, et le Comité de Suivi a démarré en mars 2022. Ce dernier se compose de 3 référents par commune ainsi que les 2 responsables de la société Volkswind. L'intérêt de ce comité de suivi est de co-construire le projet éolien avec vos élus, de valider tous ensemble les étapes clés et d'assurer une bonne transmission des informations auprès de tous. Aussi, pour échanger librement avec vous, rivaux du projet, nous souhaitons vous convier à une exposition durant laquelle 2 permanences seront organisées pour répondre à vos questions et recueillir les avis de chacun.

Le développement d'un projet éolien nous concerne tous, le rapport du GIEC a conclu **qu'il ne restait que 3 ans pour réussir à inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre si l'humanité veut espérer garder une planète vivable.** Bien que la France mise en partie sur la nucléaire pour assurer son indépendance énergétique, il ne suffira pas et les futurs réacteurs ne seront pas fonctionnels avant au moins 2035, selon le rapport de RTE. L'éolien, comme les autres énergies renouvelables, apporte une réponse rapide à la demande d'électricité décarbonnée et respectueuse de l'environnement.

Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Nom, Prénom :
 Adresse :
 Tél / mail :
 Vos remarques / questions :

EXPOSITION

INVITATION à l'Exposition en mairie de Berneuil, à la découverte du projet éolien :

le lundi 26 juillet de 14h à 18h
 le mercredi 4 août de 14h à 18h

Venez vous informer et échanger !

Qu'est-ce qu'un dossier de demande d'Autorisation Environnementale ?

- Note de présentation non-technique ~50 pages
- Contenu réglementaire ~15 pages
- Lettre de demande d'Autorisation Environnementale ~70 pages
- Sommaire inversé et lexique ~10 pages
- Étude d'Impact sur l'environnement ~360 pages
 - Volet écologique ~240 pages
 - Volet paysager ~200 pages
 - Volet acoustique ~100 pages
- Résumé non-technique ~30 pages
- Dossier Administratif ~50 pages
- Étude de dangers ~200 pages
- Résumé non-technique ~30 pages
- Dossier Architecte ~100 pages

Présentation du projet

Le projet éolien

- Se situe en **Zone Favorable du Schéma Régional Eolien (SRE)**
- A un potentiel compris entre 4 et 7 éoliennes
- Se construit avec les élus référents des communes de Berneuil et de Saint-Junien-les-Combes, qui ont délibéré en faveur du projet éolien
- Permettra un éloignement à **plus de 700 mètres** des habitations (réglementation minimale de 500 m).
- Est éloignée des zones de protection environnementales Natura2000 et ZNIEFF, et évitera les boisements.



Les différentes études menées permettront de développer une optimisation du parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les enjeux du territoire.

Pour un projet de 4 éoliennes de puissance 4,2 MW chacune, c'est

- 10 000** Foyers alimentés sans émission polluante (chauffage inclus) selon la consommation annuelle moyenne CRE 2020
- 20 500 T** Tonnes de CO₂ évitées chaque année (473g/KWh) soit l'équivalent des émissions annuelles moyennes de 15 000 voitures neuves. Source : INSEE
- 3 300 000 €** Pour les entreprises locales (Médiévre, restauration, BTP, travaux, réseaux, ...)
- 152** Emplois créés en équivalent Temps Plein à l'échelle nationale, dont 47 en Deux-Sèvres pendant l'année de la construction. Plus environ 3 emplois ETP sur le département durant la phase d'exploitation. Source : DUIL TETE (ADEME)
- 201 600 €** de retombées fiscales par an estimées pour les collectivités locales

Campagne d'information, porte-à-porte **eXplain**

Des ambassadeurs de la société Explain vont informer la population à leur domicile.



ÉDITO Depuis 2015, l'entreprise Volkswind France œuvre pour que le parc éolien de Saint Sauveur d'Aunis permette de participer au dynamisme du territoire. Il vous concerne, et c'est pourquoi nous cultivons avec ce porte-à-porte une démarche de transparence et de rencontre avec les riverains.

La France a fixé des objectifs chiffrés à chacune des régions pour atteindre la transition énergétique. En Nouvelle-Aquitaine 45 % de la production d'électricité doit provenir d'énergie renouvelable en 2030 : le Projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis est un moteur pour y parvenir. Ce projet est capital pour votre région, il mérite de vous être expliqué et c'est pourquoi nous avons choisi de venir vous rencontrer directement.

Ce parc éolien est le symbole des ambitions de notre région en matière de transition énergétique et permettra le développement d'une filière des énergies renouvelables. Le parc de Saint Sauveur d'Aunis s'inscrit dans une dimension locale et ne saurait compter sans ses forces vives : 350 emplois seront créés, dont 98 dans le département de la Charente-Maritime et près de 13 000 tonnes de CO₂ évitées par an, pour la production d'électricité de plus de 18 000 foyers.

Cette lettre d'information vous permettra de connaître le projet en détail.

Bonne lecture !

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN FRANCE

A l'heure du réchauffement climatique et de la transition énergétique, **exploiter des sources d'énergie naturelles et renouvelables est à la fois un objectif et une nécessité.** Volkswind France s'engage dans cette voie et accompagne la France dans cette nouvelle politique.

Pourquoi se consacrer à l'éolien aujourd'hui ?
D'abord parce que **le vent grâce auquel les éoliennes fonctionnent est une ressource propre et inépuisable.**

Ensuite car il **permet de produire une quantité d'électricité importante** pour une prise de risque moindre qu'avec d'autres sources d'énergie.

Enfin, **l'électricité éolienne offre une électricité à un prix de plus en plus compétitif.** Filière industrielle d'avenir, l'énergie éolienne a permis la création de 4 emplois par jour en France en 2016 et représente aujourd'hui 18 200 emplois partout en France. D'autre part, elle a suscité depuis 10 ans plus d'1 milliard d'euros d'investissement et attiré plus de 600 entreprises sur le marché français et à l'étranger.

Avec la loi transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et les dernières programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE), la France accélère le mouvement. Elle souhaite porter la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'électricité à 32 % en 2030. L'éolien terrestre doit atteindre une puissance comprise entre 21 et 26 GW en 2030. En 2018, l'éolien a franchi la barre des 15 GW, il nous reste encore 1/3 des objectifs à atteindre.



Environ 12 700 tonnes de CO₂ évitées par an



Équivalent de la consommation de 34 580 foyers



Retombées fiscales 504 000€ par an pour le territoire

UN PROJET ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE

Le choix de la localisation du parc s'est fait en raison de l'adéquation du territoire avec les exigences liées à l'installation d'éoliennes : distance des logements (730 mètres des habitations les plus proches) et conditions ventueuses avantageuses.

Les 8 éoliennes du projet produiront l'équivalent de la consommation en électricité de 18 000 foyers par an. De plus, elles apporteront des bénéfices non-négligeables à la région.

En effet, la société VOLKSWIND France a pour ambition d'intégrer le parc de Saint Sauveur d'Aunis au territoire, et ce de la meilleure façon possible.

- Durant toute sa durée de vie, le parc soutiendra l'économie locale via la création de 350 emplois directs et indirects pendant la construction et l'exploitation des éoliennes.
- Le parc de Saint Sauveur d'Aunis créera des retombées fiscales conséquentes pour la commune et les collectivités. Environ 504 000 € par an reviendront directement à votre communauté de communes grâce aux 8 éoliennes, dont environ 327 000 € à la commune de Saint-Sauveur-d'Aunis.
- Volkswind France développe et exploite des parcs éoliens en Poitou-Charentes depuis de nombreuses années. Notre présence durable nous engage à répondre à vos attentes pour le territoire. Avec un budget de 115 000 €, les mesures d'accompagnement (suivi d'activité et comportemental de l'avifaune et des chiroptères, installation de gîtes pour les chauves-souris, bourse au haie) que nous prévoyons de mettre en œuvre permettent d'y répondre.



Lancement des études environnementales

2018

1^{er} contacts avec les élus locaux, puis les propriétaires/exploitants de la zone d'étude

Réalisation d'une exposition sur le projet avec 2 permanences à la mairie de Saint-Sauveur-d'Aunis

2019

Lancement des études acoustiques et paysagères

Projet jugé recevable par la Préfecture

2020

Dépôt de la Demande d'Autorisation Environnementale

NOUS, VOLKSWIND FRANCE

Fondé en Allemagne en 1993 par deux ingénieurs spécialistes de l'énergie éolienne, le groupe Volkswind conçoit, développe, construit et exploite des parcs éoliens. Le groupe, d'envergure internationale, a construit à ce jour, plus de 800 MW dans le monde, et plus de 300 MW en exploitation propre. Depuis son implantation en France, Volkswind France a construit 47 parcs éoliens. Grâce à ses 5 agences en France, Amiens, Paris, Tours, Limoges et Montpellier, Volkswind est au plus près des territoires de ses projets.

ET APRÈS ? INFORMATIONS PRATIQUES

L'enquête publique approche, les dates seront très bientôt connues. N'hésitez pas à y participer et à donner votre avis sur le projet !

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Volkswind France, Ferme Eolienne de Saint Sauveur d'Aunis
Charlotte NICOLAS Chargée d'étude éolien
Timothée BAECKELANDT Chargé de Développement Régional
Aéroport Limoges Bellegarde
87100 Limoges
05 55 48 38 97

Ne pas jeter sur la voie publique. Crédits photos : Karsten Wurth et Stockfish.

Les actions d'information : suggestions



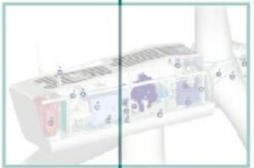
- Boîte à idée sur les mesures d'accompagnement :

Elle donnera la possibilité à chaque citoyen de s'impliquer dans le projet éolien en proposant une mesure d'accompagnement.



- Randonnée pédagogique sur le site du projet :

Elle permettra à toute personne le désirant de s'informer sur l'éolien et de visualiser le rendu du parc grâce à des photomontages.



- Sortie environnementale ouverte au public :

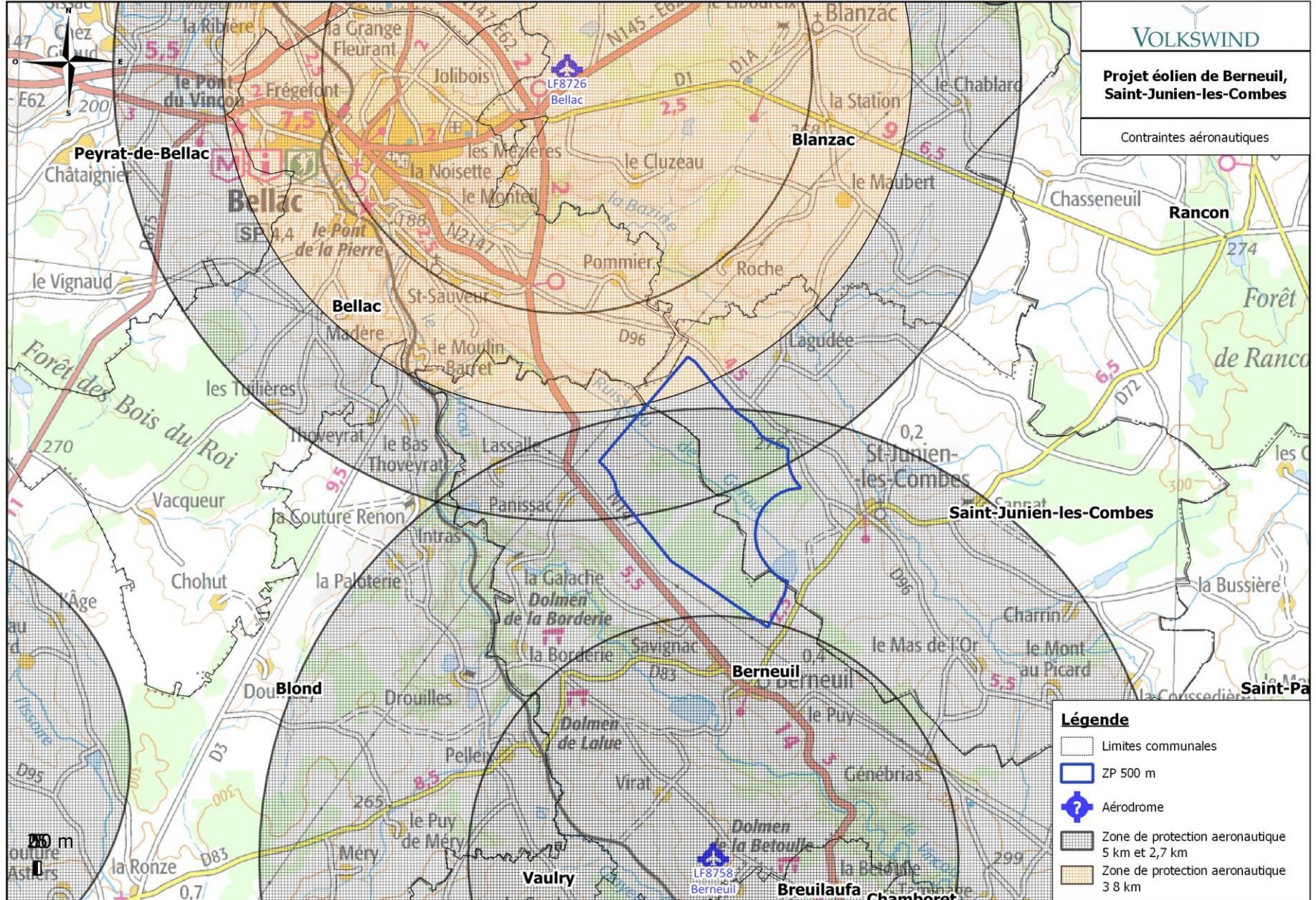
Sortie sur la zone d'étude du projet afin de réaliser une présentation des résultats d'études.



- Avez-vous d'autres idées ?



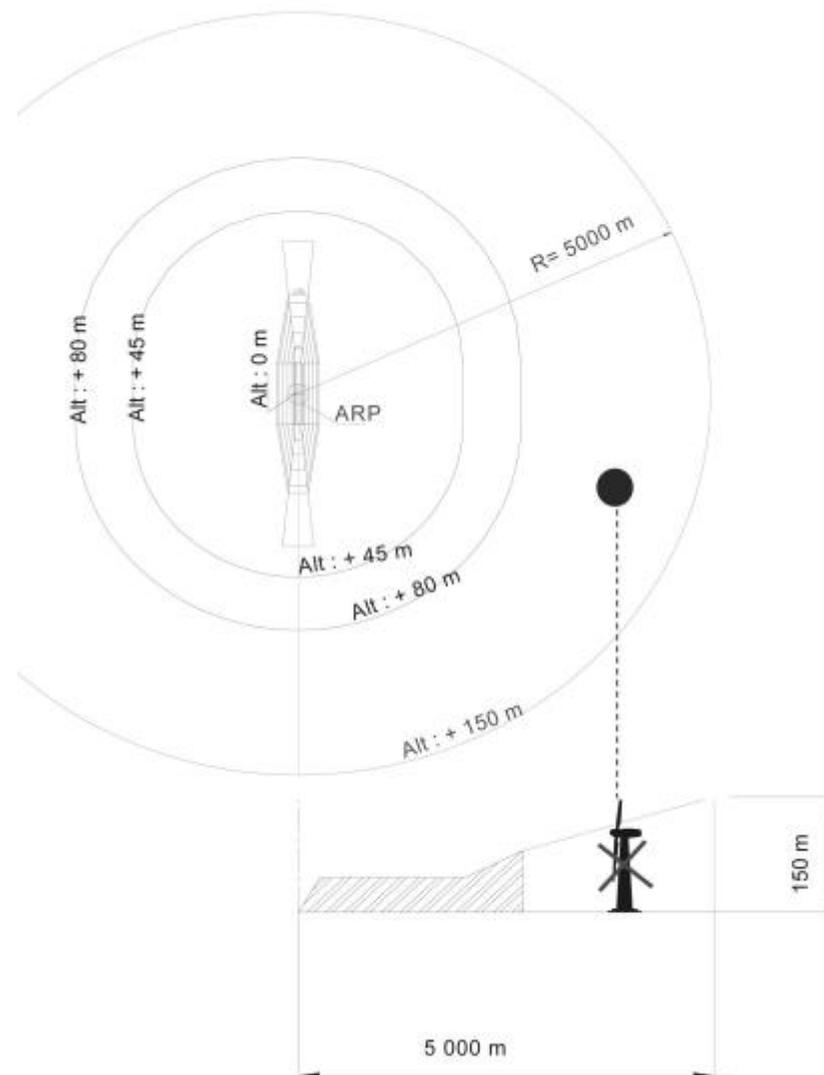
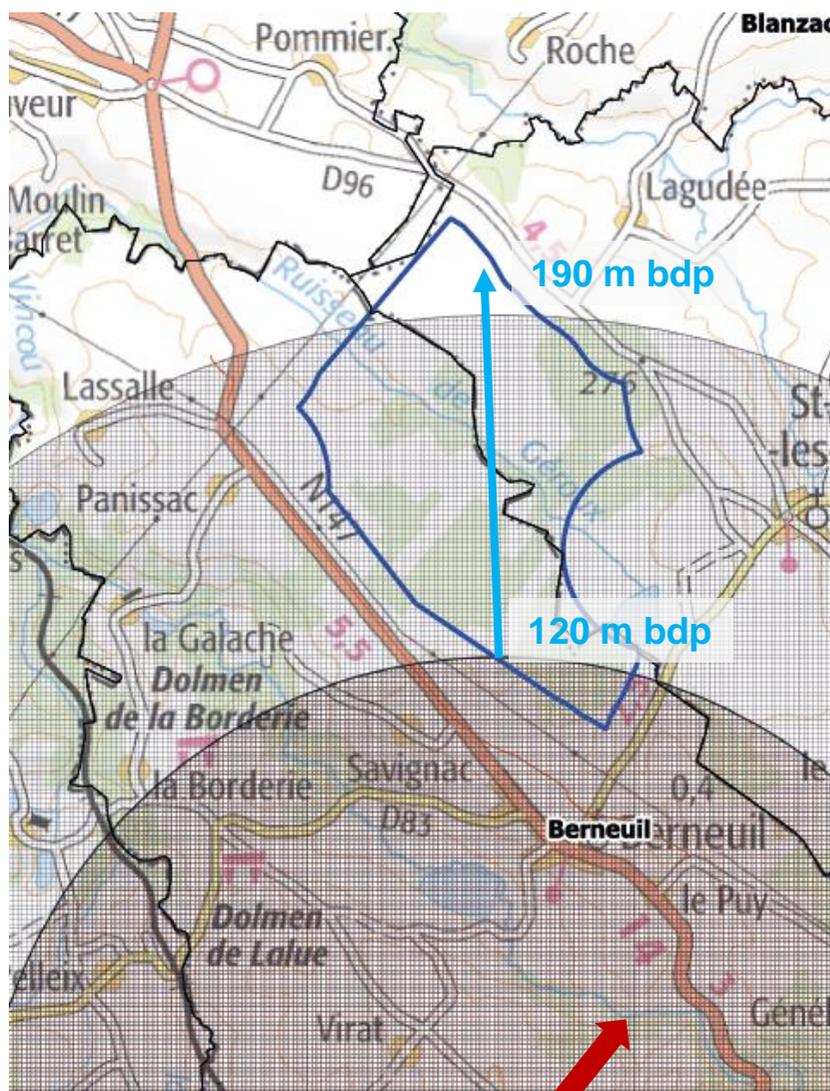
Contraintes liées à l'aéronautique



Circulaire du 12 janvier 2012



Implantation possibles des éoliennes à partir de 2,7 km de l'aérodrome
 ⇒ restrictions de hauteur jusqu'à 5 km (fct de la distance et de la topographie)

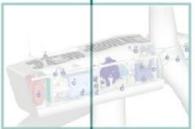


Circulaire du 12 janvier 2012

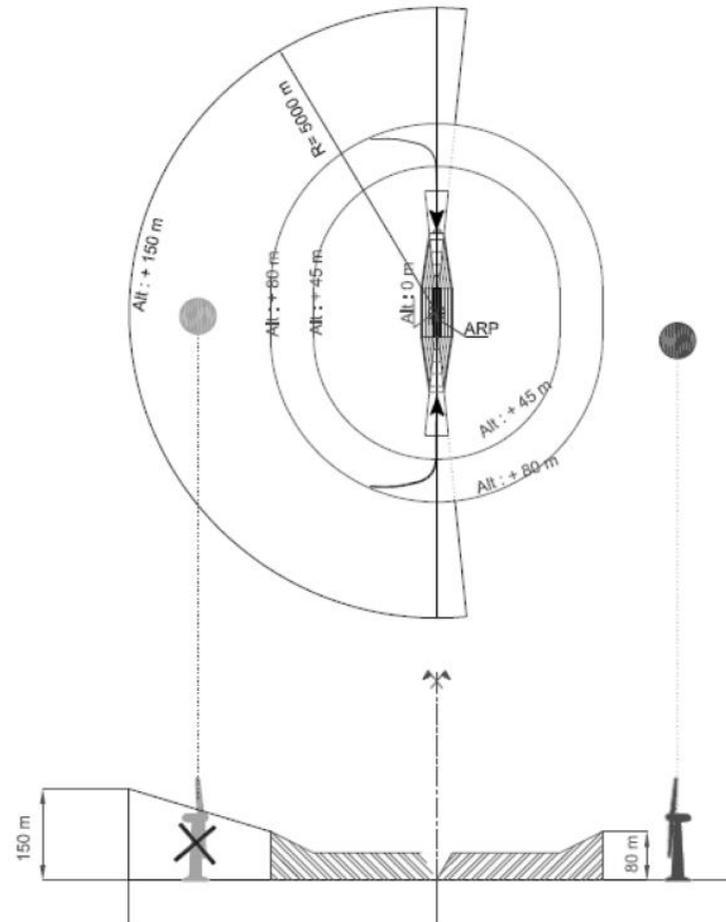
Appliquée à l'aérodrome privé de Berneuil



La circulaire présente également une adaptation dans le cas de l'existence d'un parc éolien

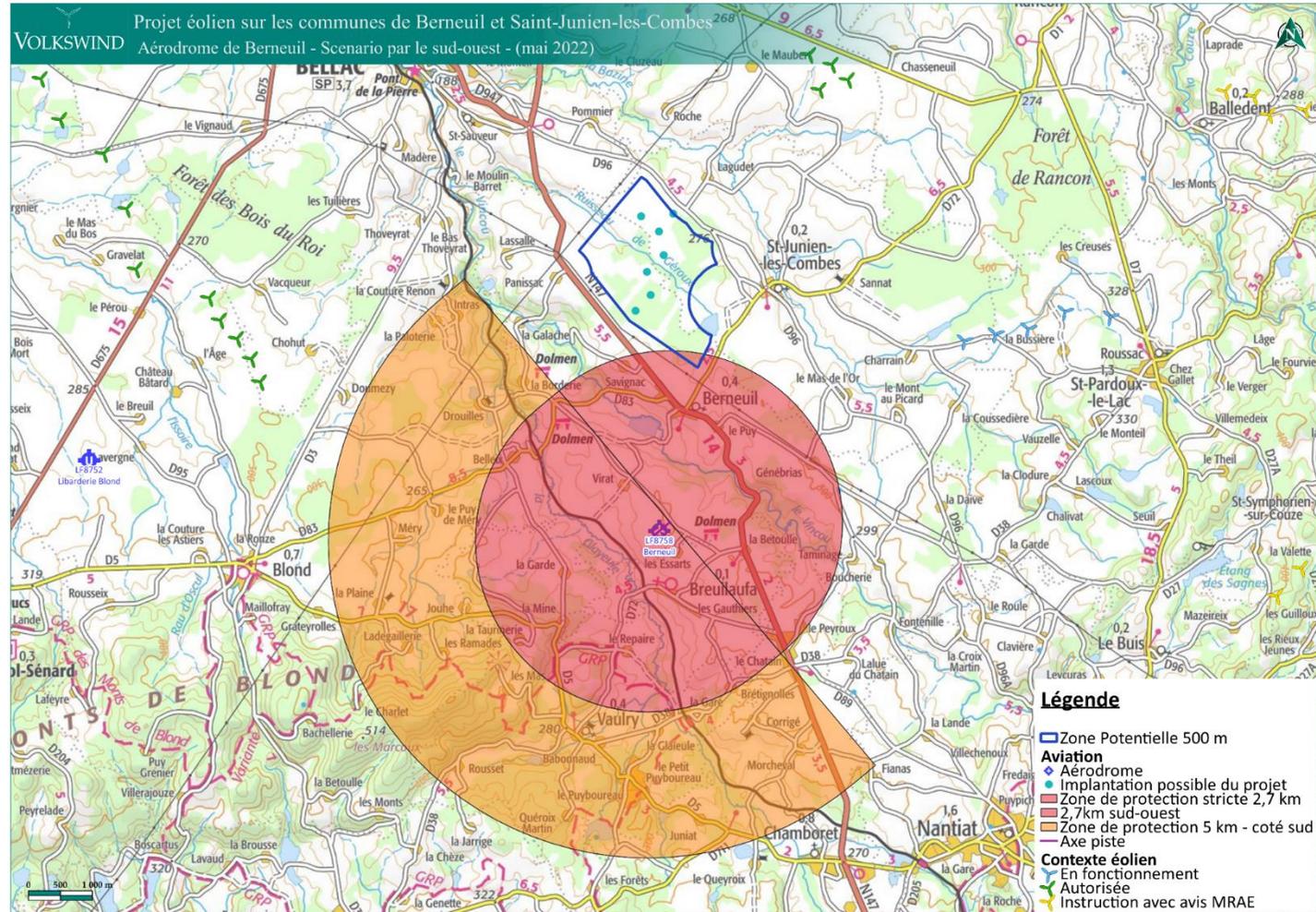
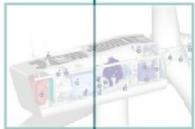


2 solutions possibles pour le décollage et l'atterrissage qui garantisse la sécurité de tous



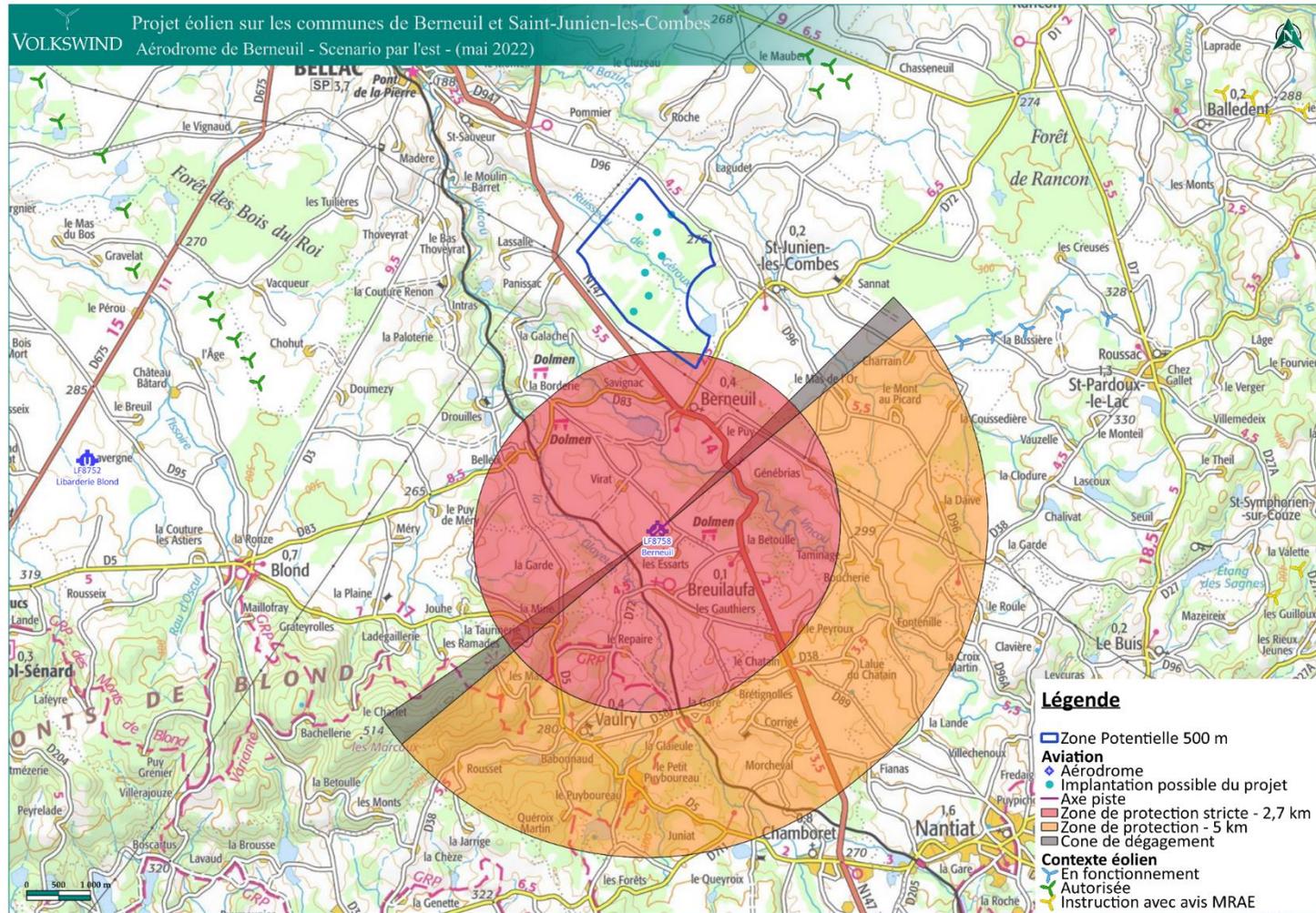
Circulaire du 12 janvier 2012

Appliquée à l'aérodrome privé de Berneuil



Circulaire du 12 janvier 2012

Appliquée à l'aérodrome privé de Berneuil



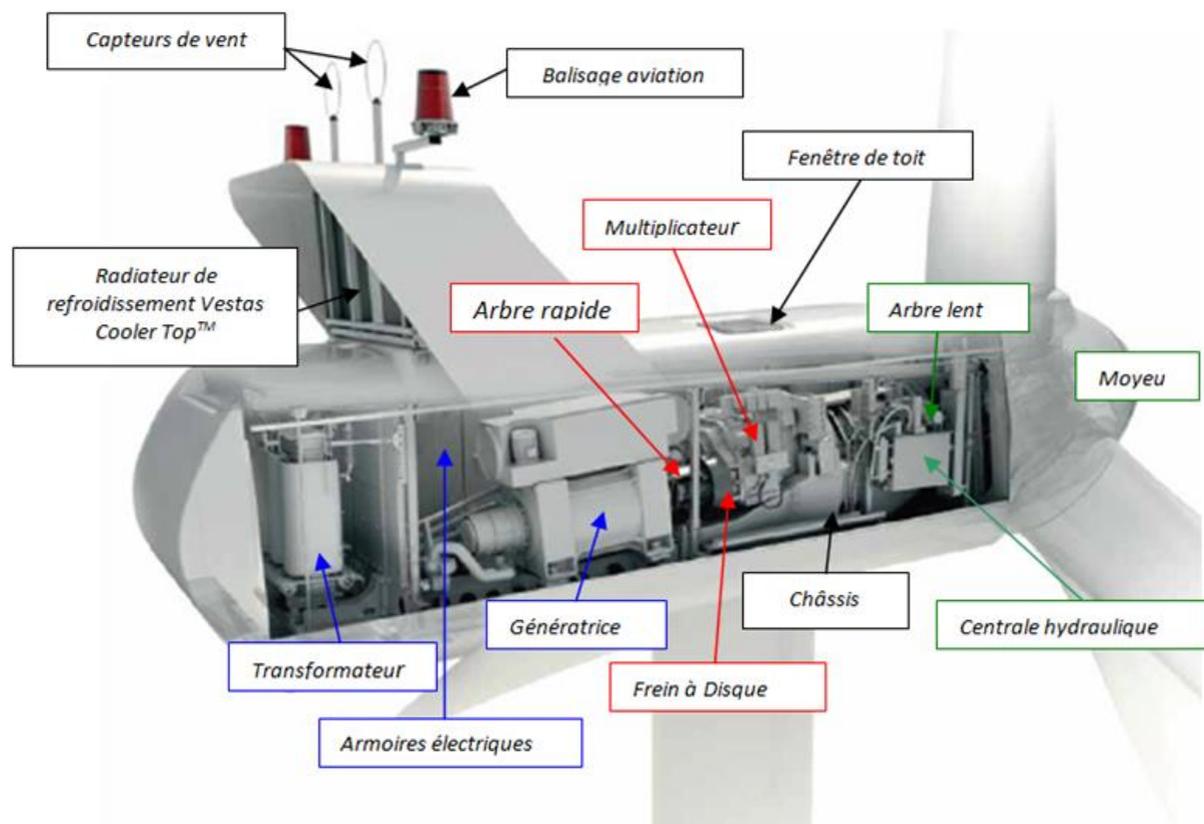


**ET VOUS...
QU'EST-CE
QUE VOUS
PRÉFÉREZ
?**

Merci pour votre attention



Rappel sur le fonctionnement d'une éolienne



Le vent fait tourner les pales entraînant la rotation du générateur via l'arbre de transmission et le multiplicateur. Le générateur produit de l'électricité qui est transformée puis injectée dans le réseau de distribution. La production varie selon les vitesses de vent. Elle est optimisée grâce à un capteur orientant toujours l'éolienne face au vent.